

Le C.D.I est un lieu de travail, de recherches, d'ouverture culturelle, de lecture et d'échanges.

Mme BELTRANDO, professeur documentaliste, vous accueille, vous conseille et participe à votre formation méthodologique pour vos recherches documentaires.

Les ressources du C.D.I. sont en ligne. Vous pouvez y avoir accès à partir du site du lycée à la page d'accueil à l'onglet

Catalogue du CDI et à l'adresse : <http://0130049h.esidoc.fr/>

Horaires d'ouverture

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

8h00-12h00

8h00-12h00

8h00-12h00

8h00-12h00

13h00-17h10

13h00-17h10

13h00-16h15

13h00-15h05

Le CDI est ouvert pendant les récréations.

Prêt de documents

L'accès au C.D.I. est ouvert à tous. Vous pouvez emprunter et consulter tous les types de documents : romans, documentaires, revues, bandes dessinées, etc...

Participez aux acquisitions : Un cahier de suggestions d'achats est à votre disposition. Vous pouvez proposer des titres de fiction ou des thèmes de documentaires...

Orientation et découverte des métiers et des formations

Pour vous informer sur votre orientation, le CDI dispose du Kiosque d'auto-documentation ONISEP où vous trouverez de la documentation sur les formations et les métiers qui vous intéressent.

Vous pouvez également prendre un rendez-vous avec le Conseiller d'Orientation Psychologue, M. Ohresser.

Abonnements

Depuis le site du lycée à la rubrique « Elève », cliquez sur l'onglet « CORRELYCE » à gauche de l'écran.

Identification : Cliquez sur le bouton orange « M'identifier » à gauche de l'écran.

Localisation : Choisissez la localisation de l'établissement dans la liste déroulante : **MARSEILLE**
Etablissement :
Choisissez l'établissement dans la liste déroulante :
REMPART (LYC)

L'identifiant CORRELYCE et le mot de passe sont **l'identifiant IACA et le mot de passe** que vous utilisez pour vous connecter au réseau de l'établissement.

Les ressources sont variées : Archives du Monde, Encyclopédie Universalis, Orientation, Histoire de l'art, Sciences...

Quelques règles à respecter

Le règlement intérieur du lycée du Rempart s'applique également au C.D.I.

- Usage du téléphone portable interdit
- Nourriture et boissons interdites

Les ordinateurs

Ils vous permettent :

- L'accès à Internet pour des recherches documentaires
- L'utilisation de logiciels (traitement de texte, tableur, logiciels mathématiques, etc.)

L'utilisation des ordinateurs est définie par la charte informatique de l'établissement.

Les ordinateurs sont réservés à un usage exclusivement pédagogique.